



Assemblée générale

Soixante-quatorzième session

54^e séance plénière

Mercredi 22 janvier 2020, à 10 heures
New York

Documents officiels

Président : M. Muhammad-Bande (Nigéria)

La séance est ouverte à 10 h 5.

Point 139 de l'ordre du jour (suite)

Barème des quotes-parts pour la répartition des dépenses de l'Organisation des Nations Unies

Lettre datée du 16 janvier 2020, adressée au Président de l'Assemblée générale par le Secrétaire général (A/74/642/Add.3)

Lettre datée du 17 janvier 2020, adressée au Président de l'Assemblée générale par le Secrétaire général (A/74/642/Add.4)

Lettre datée du 20 janvier 2020, adressée au Président de l'Assemblée générale par le Secrétaire général (A/74/642/Add.5)

Le Président (parle en anglais) : Avant d'en venir à la question inscrite à notre ordre du jour, et conformément à la pratique établie, j'appelle l'attention de l'Assemblée générale sur les documents A/74/642/Add.3, A/74/642/Add.4 et A/74/642/Add.5, dans lesquels le Secrétaire général informe le Président de l'Assemblée générale que, depuis la publication de sa communication portant la cote A/74/642/Add.2, le Lesotho, le Yémen et les Tonga ont effectué les versements nécessaires pour ramener leurs arriérés en deçà du montant spécifié à l'Article 19 de la Charte.

Puis-je considérer que l'Assemblée générale prend dûment note des informations contenues dans ces documents?

Il en est ainsi décidé.

Point 110 de l'ordre du jour (suite)

Rapport du Secrétaire général sur l'activité de l'Organisation (A/74/1)

Le Président (parle en anglais) : Comme indiqué dans ma lettre datée du 6 janvier 2020, le Secrétaire général va présenter à l'Assemblée ses priorités pour 2020, après quoi la séance officielle sera suspendue afin de tenir une séance officieuse de questions-réponses. Ensuite, la séance officielle reprendra afin de permettre aux délégations de faire des déclarations au titre du point 110 de l'ordre du jour. Après son départ, le siège du Secrétaire général à la tribune sera occupé par son représentant. Si je n'entends pas d'objection, nous procéderons de cette manière.

Il en est ainsi décidé.

Le Président (parle en anglais) : Je donne maintenant la parole au Secrétaire général, S. E. M. António Guterres.

Le Secrétaire général (parle en anglais) : Je souhaite une bonne année à toutes les personnes ici présentes.

L'année 2020 marque le soixante-quinzième anniversaire des Nations Unies. Je tire une force considérable de tout ce que nous représentons et de tout ce que nous avons accompli ensemble. Mais les anniversaires ne sont pas des célébrations du passé, ils sont destinés à envisager l'avenir. Nous devons nous

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>).

20-01717(F)



Document adapté

Merci de recycler



tourner vers l'avenir que nous appelons de nos vœux et nous devons le faire sans illusion. Aujourd'hui, je veux indiquer à l'Assemblée générale, en termes simples et précis, les défis qui nous attendent.

Je vois quatre cavaliers, quatre menaces imminentes qui mettent en péril les progrès du XXI^e siècle et en danger les possibilités du XXI^e siècle. La première se présente sous la forme de tensions géostratégiques mondiales, les plus fortes que nous connaissions depuis des années. Des conflits dévastateurs continuent d'engendrer une misère généralisée, les attaques terroristes frappent de façon impitoyable, la menace nucléaire s'accroît et, depuis la Seconde Guerre mondiale, jamais autant de personnes n'ont été chassées de leur foyer du fait de la guerre et des persécutions. Les tensions qui pèsent sur le commerce et la technologie ne sont toujours pas résolues et le risque d'une fracture importante est réel.

Deuxièmement, nous sommes face à une crise climatique qui menace notre existence même. La hausse des températures continue de battre des records, et la dernière décennie a été la plus chaude jamais enregistrée. Les scientifiques nous disent que l'augmentation de la température de nos océans équivaut à cinq bombes d'Hiroshima par seconde. Un million d'espèces sont en danger d'extinction à court terme. Pendant que notre planète brûle, trop de décideurs continuent d'atermoyer, comme nous avons pu le constater lors de la vingt-cinquième session de la Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques. Notre monde se rapproche du point de non-retour.

La méfiance profonde et croissante qui pèse aujourd'hui sur le monde constitue la troisième menace. Les sociétés du Nord comme celles du Sud éprouvent un sentiment d'inquiétude et de mécontentement. Chaque situation est particulière mais, partout, la frustration s'exprime dans les rues. De plus en plus de gens sont convaincus que la mondialisation est contraire à leurs intérêts. Comme nos propres rapports l'ont révélé hier encore, deux personnes sur trois vivent dans des pays où les inégalités se sont accrues. La confiance dans les institutions politiques diminue, les jeunes se lèvent et les femmes réclament, à juste titre, l'égalité et la fin de la violence et de la discrimination. Dans le même temps, les craintes et les angoisses s'aggravent, l'hostilité à l'égard des réfugiés et des migrants se renforce et la haine s'accroît.

La face obscure du monde numérique constitue la quatrième menace. Les progrès technologiques vont

plus vite que notre aptitude à y répondre, voire à les comprendre. En dépit de leurs avantages considérables, les nouvelles technologies sont utilisées à mauvais escient pour commettre des crimes, inciter à la haine, falsifier des informations, opprimer et exploiter les gens et porter atteinte à la vie privée. Nous ne sommes pas préparés à faire face aux incidences profondes de la quatrième révolution industrielle sur les marchés du travail et sur la structure même de nos sociétés. L'intelligence artificielle génère des capacités époustouflantes mais aussi des possibilités inquiétantes. Des armes autonomes mortelles, des machines capables de tuer en dehors de tout contrôle humain ou de toute responsabilité, nous entraînent vers un territoire moral et politique inacceptable.

Les quatre cavaliers, les menaces que je viens d'évoquer – tensions géopolitiques élevées, crise climatique, méfiance à l'échelle mondiale et risques liés à la technologie – peuvent mettre en péril tous les aspects de notre avenir commun. C'est pourquoi la célébration du soixante-quinzième anniversaire ne doit pas se résumer à de beaux discours. Ces quatre défis du XXI^e siècle, nous devons les relever par quatre solutions du XXI^e siècle. J'aimerais les analyser l'un après l'autre.

Le premier défi concerne la dimension de la paix et de la sécurité. Il existe des signes d'espoir. L'année dernière, des conflits ont été évités grâce à plusieurs élections déterminantes – en République démocratique du Congo, à Madagascar, au Mali, aux Maldives et au-delà. Malgré les hostilités au Yémen, le fragile cessez-le-feu à Hodeïda tient. La Commission constitutionnelle en Syrie a pris forme même si elle se heurte encore à d'importants obstacles. Un accord de paix en République centrafricaine est actuellement en cours d'application. Et la récente Conférence de Berlin sur la Libye a réuni des acteurs clefs pour débattre de la paix à un moment critique. Ils se sont engagés à « s'abstenir de toute ingérence dans le conflit armé ou dans les affaires intérieures de la Libye » et ont exhorté « tous les acteurs internationaux à faire de même ».

Tous ces efforts exigent de la patience et de la persévérance, mais ils sont essentiels et permettront de sauver des vies. En ce qui concerne l'avenir, beaucoup reste encore à faire. Nous devons trancher des nœuds gordiens à travers le monde – du Golfe au conflit israélo-palestinien et du Sahel et du lac Tchad au Venezuela. Les résolutions du Conseil de sécurité sont négligées, l'ingérence extérieure attise les tensions, et les progrès accomplis au niveau international en

matière de désarmement et de maîtrise des armements risquent d'être anéantis en l'absence de solutions de rechange viables.

Oui, l'ONU continue de fournir une aide vitale à des millions de personnes qui en ont cruellement besoin. Mais l'aide apportée de façon temporaire ne saurait remplacer les solutions permanentes. La prévention doit orienter tous les efforts que nous déployons en faveur d'une paix durable. Nous devons renforcer nos moyens de médiation et nos instruments de maintien de la paix, afin de permettre un développement à long terme. Notre initiative « Action pour le maintien de la paix » améliore les performances et la sécurité. Nous devenons plus efficaces dans la protection des civils et nous avons plus de femmes soldats de la paix que jamais auparavant. Le vingtième anniversaire de la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité sur les femmes et la paix et la sécurité nous offre également la possibilité de joindre l'acte à la parole.

Nous savons en outre que le maintien de la paix n'est pas suffisant là où il n'y a pas de paix à maintenir. Nous devons réunir les conditions nécessaires pour que nos partenaires régionaux puissent mener des opérations efficaces d'imposition de la paix et de lutte contre le terrorisme, comme le prévoit le Chapitre VII de la Charte des Nations unies, et disposer d'un financement fiable. Cela vaut tout particulièrement pour l'Afrique, du Sahel au Lac Tchad. Nous devons nous concentrer sur l'origine des crises et des bouleversements, en luttant contre les facteurs de la violence et de l'extrémisme – de l'exclusion au désespoir économique, de la misogynie violente aux échecs de la gouvernance.

L'année dernière, j'ai lancé le premier plan d'action de ce type pour lutter contre les discours de haine et sauvegarder les sites religieux. Cette année, j'organiserai une conférence sur le rôle de l'éducation dans la lutte contre les discours de haine. Nous devons également continuer à faire progresser le programme de désarmement. J'appelle tous les États parties à travailler ensemble à la Conférence d'examen de 2020 des parties au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires afin que celui-ci puisse atteindre ses objectifs fondamentaux : prévenir la guerre nucléaire et faciliter l'élimination des armes nucléaires.

La catastrophe climatique représente la deuxième menace. Nous devons y répondre par la promesse d'une action en faveur du climat. Nous sommes en guerre contre la nature, et celle-ci se défend avec acharnement. On ne peut pas regarder les récents incendies en

Australie, les gens qui fuient leur maison et la faune et la flore consumées par les flammes, sans éprouver une profonde tristesse face à la situation actuelle et sans craindre ce que l'avenir pourrait nous réserver. Pendant ce temps, selon l'Organisation mondiale de la Santé, la pollution atmosphérique et les changements climatiques tuent à eux seuls, chaque année, 7 millions de personnes.

Les démarches progressives ne sont plus suffisantes. À la prochaine conférence sur le climat – la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques qui se tiendra en 2020 à Glasgow – les gouvernements devront apporter les changements porteurs de transformation dont notre monde a besoin et que les populations exigent, en faisant preuve de beaucoup plus d'ambition en matière d'atténuation, d'adaptation et de financement. Chaque ville, région, banque, fonds de pension et industrie doit complètement repenser son mode de fonctionnement si nous voulons contenir l'augmentation de la température à 1,5 °C.

La communauté scientifique est convaincue que nous devons réduire d'ici à 2030 les émissions de gaz à effet de serre de 45 % par rapport aux niveaux de 2010, et parvenir à des émissions nettes nulles d'ici 2050. La principale obligation incombe aux principaux émetteurs. Les pays qui ont le plus contribué à cette crise doivent montrer la voie. S'ils tergiversent, nous sommes condamnés.

Mais je reste convaincu que nous pouvons gagner la bataille du climat. Les gens l'ont compris, la technologie est de notre côté et les scientifiques nous disent qu'il n'est pas trop tard. Les économistes et les gestionnaires d'actifs nous disent que les investissements intelligents en matière de climat sont la clef de la concurrence et du succès au XXI^e siècle. Tous les instruments et les connaissances nécessaires pour passer de l'économie grise à l'économie verte sont déjà disponibles. Œuvrons donc en faveur de la transformation, tirons parti des résultats du Sommet sur l'action climatique de septembre et prenons les engagements nécessaires pour faire de Glasgow un succès.

Outre celle de Glasgow, deux autres occasions s'offrent à nous d'agir de manière décisive cette année. La première est la Conférence des Nations Unies visant à appuyer la réalisation de l'objectif de développement durable 14 : conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable, qui se tiendra à Lisbonne en juin prochain. Les océans du monde entier sont touchés par la pollution, la surpêche et bien d'autres facteurs.

Les déchets plastiques contaminent non seulement les poissons que nous mangeons, mais aussi l'eau que nous buvons et l'air que nous respirons. Nous devons saisir l'occasion de la conférence de Lisbonne pour protéger les océans contre de nouveaux abus et reconnaître leur rôle fondamental dans la santé des personnes et de la planète. Ainsi, grâce au succès de plusieurs initiatives nationales, le moment est venu d'interdire au niveau mondial les plastiques à usage unique.

La seconde occasion nous est fournie par la réunion de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique, qui se tiendra à Kunming en octobre prochain. À aucun autre moment au cours des 10 derniers millions d'années, les espèces n'ont disparu à un rythme aussi élevé. Nous devons saisir l'occasion de la conférence de Kunming pour adopter un cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020. Vivre en harmonie avec la nature est plus important que jamais, et tout est lié.

Pour pouvoir lutter contre la troisième menace – la méfiance à l'échelle mondiale – nous devons veiller à ce que la mondialisation soit équitable. Nous avons un plan : le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Et tous les gouvernements se sont engagés à le mettre en œuvre. La bonne nouvelle c'est que, partout où je me rends, je constate un formidable enthousiasme pour les objectifs de développement durable – de la part des dirigeants politiques aux niveaux national et local, des entrepreneurs, des investisseurs, de la société civile et de tant d'autres. Nous sommes témoins de progrès concrets – de la réduction de la mortalité infantile au développement de l'éducation et de l'amélioration de l'accès au planning familial à l'élargissement de l'accès à Internet.

Mais tout cela n'est pas suffisant. Nous ne sommes pas encore sur la bonne voie. Si nous maintenons le cap actuel, un demi-milliard de personnes vivront encore dans l'extrême pauvreté d'ici à 2030, et la disparité entre les sexes en matière de participation économique pourraient durer encore plus de 250 ans. C'est inacceptable.

Pour toutes ces raisons, nous lançons une décennie d'action pour atteindre les objectifs de développement durable d'ici à 2030. Cette décennie d'action est essentielle pour parvenir à une mondialisation équitable, stimuler la croissance économique et prévenir les conflits. Nous allons nous appuyer sur le système réformé des Nations Unies pour le développement afin d'associer des partenaires tant au niveau local que mondial, de mobiliser un mouvement en faveur des objectifs

de développement durable, de débloquer des financements et de générer des solutions ambitieuses et novatrices afin de parvenir à des résultats pour tous, partout.

Tout au long de la décennie d'action, nous devons consacrer nos efforts à l'élimination de la pauvreté, à la protection sociale, à la santé et à la lutte contre les pandémies, à l'éducation, à l'énergie, à l'eau et à l'assainissement, aux transports et aux infrastructures durables, et à l'accès à Internet. Nous devons renforcer la gouvernance, lutter contre les flux financiers illicites, vaincre la corruption et mettre en place des systèmes fiscaux efficaces, équitables et fondés sur le bon sens. Nous devons bâtir des économies d'avenir et garantir un travail décent pour tous, en particulier pour les jeunes.

Nous devons également accorder une attention particulière aux femmes et aux filles, car cela profite à chacun d'entre nous. Le vingt-cinquième anniversaire de la Déclaration et du Programme d'action de Pékin est l'occasion de repenser les systèmes économiques, politiques et sociaux dans une perspective d'égalité. Il est temps de promouvoir la participation égale des femmes à la prise de décision et de mettre fin à toutes les formes de violence à l'égard des femmes et des filles. Nous devons lever les obstacles à l'inclusion et à la participation des femmes à l'économie, notamment en valorisant le travail de soins non rémunéré. Et nous devons être à l'écoute de toutes ces femmes qui, de par le monde, ont été à l'origine de solutions, et nous en inspirer.

J'entends convoquer une plateforme annuelle pour piloter la décennie d'action. La première plateforme d'action de ce type, qui se tiendra en septembre, mettra en évidence les progrès accomplis et définira la voie à suivre pour réussir. Faisons donc des années 2020 la Décennie d'action et de l'année 2020 l'année de l'urgence. Et, dans le même temps, n'épargnons aucun effort pour rétablir la confiance.

Je lance un appel particulier à tous les États Membres – pour qu'ils soient à l'écoute de leurs populations, ouvrent de nouvelles voies pour que tous soient entendus et trouvent un terrain d'entente, respectent la liberté de réunion et d'expression pacifique et protègent l'espace civique et la liberté de la presse – et qu'ils mettent à profit les idées, l'énergie et le sentiment d'espoir des jeunes, en particulier des jeunes femmes, qui réclament des changements et des solutions constructives.

(l'orateur poursuit en français)

Quatrièmement, pour nous protéger contre le côté obscur du monde numérique, nous devons mettre la technologie au service du bien. Je vois plusieurs pistes d'action, à commencer par le marché mondial du travail. D'ici 2030, l'automatisation va défaire des dizaines de millions d'emplois.

Il nous faut donc repenser les systèmes éducatifs. Il ne s'agit pas seulement d'apprendre, mais d'apprendre à apprendre tout au long de la vie. Nous devons inventer de nouveaux filets de protection sociale et repenser la notion même de travail, en tenant compte tout au long de la vie d'un nouvel équilibre entre travail, loisirs et autres activités. Nous devons aussi instaurer de l'ordre dans cet espace sans foi ni loi qu'est devenu le cyberspace. Les terroristes, les suprémacistes blancs et tous ceux qui sèment la haine exploitent Internet et les médias sociaux. Les bots répandent la désinformation, alimentent la polarisation et minent les démocraties. L'année prochaine, la cybercriminalité coûtera 6 000 milliards de dollars par an. Le cyberspace risque d'être divisé en deux. Nous devons lutter contre la fragmentation numérique en encourageant la coopération à l'échelle mondiale. L'ONU est une plateforme faite sur mesure pour cela, car elle permet aux gouvernements, aux entreprises, à la société civile et d'autres de se réunir pour élaborer de nouvelles normes et de nouveaux protocoles, de définir des lignes rouges et d'établir des règles souples et flexibles.

Dans certains cas, il sera peut-être nécessaire de prendre des mesures juridiquement contraignantes. Dans d'autres, nous pourrions faire appel à la coopération volontaire et à l'échange des meilleures pratiques. Il faudra par exemple apporter un appui aux processus et institutions existants, comme le Groupe d'experts gouvernementaux chargé d'examiner les progrès de l'informatique et des télécommunications dans le contexte de la sécurité internationale et le Groupe d'experts gouvernementaux chargé d'examiner les moyens de favoriser le comportement responsable des États dans le cyberspace dans le contexte de la sécurité internationale, créé dans le cadre de l'Assemblée générale.

Il semble qu'un consensus existe autour d'un renforcement du Forum sur la gouvernance de l'Internet qui doit servir de point de rassemblement où des politiques numériques efficaces sont débattues et proposées. Dans le prolongement du rapport du Groupe de haut niveau sur la coopération numérique, intitulé *L'ère de l'interdépendance numérique*, je présenterai

bientôt un plan d'action en faveur de la coopération numérique couvrant la connectivité Internet, les droits de l'homme, la confiance et la sécurité à l'ère de l'interdépendance numérique.

Dans le même temps, nous devons œuvrer ensemble pour que l'intelligence artificielle soit une force au service de l'humain. Malgré l'étape importante franchie l'année dernière dans le cadre de la Convention sur certaines armes classiques, nous continuons de nous acheminer vers un monde de machines tueuses qui échappent au discernement ou au contrôle de l'être humain. L'appel que je lance à tous les États Membres est aussi simple que direct : interdisez dès maintenant les armes létales autonomes.

Ce sont là quatre grandes menaces qui, selon moi, planent sur l'année à venir, et quatre grandes solutions dont nous avons besoin. La protection et la promotion des droits humains doivent être au centre de notre action collective à cet égard. Je suis extrêmement préoccupé par l'érosion des droits humains à travers le monde. Comme je l'ai souligné à plusieurs reprises, la Charte nous oblige à placer les peuples et les droits humains au cœur de notre engagement. C'est pourquoi je lancerai le mois prochain à Genève un nouvel appel à l'action en faveur des droits et de la dignité humaine. Pour relever tous ces défis, nous devons continuer de donner à l'ONU les moyens de relever les défis de cette nouvelle ère. C'est pourquoi dès mon entrée en fonction et avec le soutien des États Membres, j'ai entrepris des réformes d'envergure qui privilégient la flexibilité, la transparence et l'application du principe de responsabilité.

En 2020, nous allons poursuivre sur la base des progrès réalisés. Nous commençons d'ailleurs déjà l'année avec une réussite de taille. Le 1^{er} janvier, pour la première fois dans l'histoire de l'Organisation, nous sommes parvenus à la parité hommes-femmes au sein de l'ensemble des postes de plus haut rang occupés à temps plein, c'est-à-dire les secrétaires généraux adjoints et les sous-secrétaires généraux. Nous y sommes parvenus deux ans plus tôt que prévu et j'ai bien l'intention de ne pas m'arrêter en si bon chemin, et d'améliorer l'inclusion et la parité à tous les niveaux de l'Organisation. Je demande aux États Membres de m'aider à éliminer certains règlements désuets et procédures obscures qui entravent ce chemin.

Je suis tout aussi déterminé à faire de 2020 une année de véritables progrès pour une répartition géographique plus équitable et une plus

grande diversité régionale du personnel des Nations Unies. Nous avons lancé une stratégie à l'échelle du Secrétariat en ce sens. Mais, comme les représentants le savent, pour atteindre les objectifs de parité et de diversité, il faut pourvoir les postes vacants – et pour cela, il nous faut des ressources.

Je suis fermement décidé aussi à développer davantage encore nos efforts pour prévenir et mettre un terme au harcèlement sexuel. L'équipe d'enquête spécialisée du Bureau des services de contrôle interne est déjà entièrement opérationnelle. Une nouvelle politique sur le harcèlement sexuel est en cours d'intégration dans les différents cadres réglementaires du système des Nations unies. Une base de données centralisée de vérification des antécédents a été déployée pour empêcher les personnes coupables de harcèlement ou d'exploitation sexuelle de revenir discrètement dans le système onusien.

Notre stratégie de lutte contre l'exploitation et les atteintes sexuelles est également en cours de mise en œuvre et prévoit notamment un soutien accru aux victimes. Plus largement, je suis résolu à faire en sorte que l'Organisation montre la voie à suivre en veillant à ce que toutes celles et tous ceux qui travaillent à l'ONU soient respectés, puissent faire entendre leurs voix et aient les moyens de donner le meilleur d'eux-mêmes. Nous avançons sur notre nouvelle stratégie pour l'inclusion des personnes handicapées, et je suis pleinement mobilisé afin d'assurer l'égalité et la non-discrimination pour les membres du personnel lesbiens, gays, bisexuels, transgenres et intersexe dans le système des Nations Unies et dans nos opérations de maintien de la paix.

L'année à venir sera cruciale pour notre avenir commun. Je veux que les hommes et les femmes du monde entier en fassent partie. Trop souvent, les gouvernements et les institutions internationales comme la nôtre sont considérés comme des lieux pour parler, pas pour écouter. Je veux que les Nations Unies soient à l'écoute. En cette année du soixante-quinzième anniversaire de l'Organisation, je veux donner la possibilité d'avoir une conversation avec les Nations Unies au plus grand nombre de personnes possible dans le monde pour partager leurs espoirs et leurs craintes, pour apprendre de leurs expériences, pour susciter des idées nouvelles sur l'avenir que nous voulons et les Nations Unies dont nous avons besoin. Nous lançons des sondages et des échanges à travers le monde en ce sens, et nous donnons la priorité aux voix des jeunes. Ensemble, nous devons écouter, ensemble, nous devons agir. En ce

soixante-quinzième anniversaire, prenons les décisions difficiles qui s'imposent afin d'assurer un avenir pacifique pour tous.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Secrétaire général de sa déclaration.

Comme mentionné précédemment, je vais maintenant suspendre la séance pour une séance informelle de questions-réponses. La séance officielle reprendra ensuite pour permettre aux délégations de faire des déclarations au titre du point 110 de l'ordre du jour.

La séance, suspendue à 10 h 30, est reprise à 12 h 40.

M. Richardson (Sainte-Lucie) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prendre la parole au nom des 14 États membres de la Communauté des Caraïbes (CARICOM) concernant le rapport du Secrétaire général sur l'activité de l'Organisation (A/74/1). Nous tenons à vous remercier, Monsieur le Président, d'avoir convoqué cette importante séance. Nous remercions également le Secrétaire général pour son rapport complet, qui reflète les progrès réalisés au cours de l'année précédente. Nous gardons toujours à l'esprit les défis permanents auxquels la communauté internationale est confrontée, défis qui sont examinés grâce à la multitude de questions inscrites à l'ordre du jour des cinq organes principaux de l'Organisation des Nations unies.

Nous savons gré au Secrétaire général pour les travaux qu'il a entrepris sur la réforme du système des Nations unies et lui réaffirmons notre appui pour les priorités qu'il a définies. Nous sommes conscients que bon nombre de défis mondiaux auxquels sont confrontés les peuples de notre planète ne peuvent être relevés par un seul pays ou groupe de pays, mais doivent l'être collectivement par tous les États et les acteurs concernés au sein de la communauté internationale. Cette coopération, conjuguée à l'obligation de rendre des comptes pour les mandats adoptés, est l'essence même de l'ONU que nous voulons. Telle est la plus haute priorité collective des États membres de la CARICOM à l'approche du soixante-quinzième anniversaire de l'Organisation et alors que nous élaborons des stratégies qui permettront à notre région d'atteindre les objectifs de développement durable.

L'une des questions importantes abordées dans le rapport du Secrétaire général est celle des changements climatiques et des défis existentiels qu'ils entraînent pour de nombreuses personnes dans le monde. À cet

égard, il convient de prêter attention à l'avertissement alarmant contenu dans le rapport, selon lequel :

« Le monde est loin d'avoir atteint les objectifs fixés dans l'Accord de Paris, puisque l'on se dirige à toute allure vers une élévation de la température mondiale comprise entre 3 et 5 °C par rapport aux niveaux préindustriels, ce qui est potentiellement catastrophique pour tous les acquis de développement obtenus à ce jour » (A/74/1, par. 50).

Cette élévation serait certainement catastrophique pour des millions de personnes dans le monde, dans les pays développés comme dans les pays en développement.

La CARICOM appuie fermement les appels continus et constants du Secrétaire général en faveur d'une action mondiale concertée pour inverser de toute urgence la détérioration des conditions climatiques. L'analyse contenue dans le rapport, qui donne à réfléchir, expose clairement l'ampleur de la crise climatique en soulignant que :

« Les catastrophes liées aux changements climatiques touchent en moyenne 350 millions de personnes chaque année et, chaque jour, le réchauffement de la planète vient rogner un peu plus les acquis du développement obtenus de haute lutte et exacerber la pauvreté » (A/74/1, par. 2).

Il est donc évident que les défis mondiaux qu'il faut relever pour réaliser les objectifs de développement durable ne sont pas sans rapport avec les effets des changements climatiques, comme en témoignent les inondations massives en Asie, qui contrastent avec les sécheresses en Afrique, et les ouragans et typhons de plus en plus puissants dans les Caraïbes et le Pacifique, ainsi que les conditions climatiques qui continuent de changer en général, et qui ont des incidences négatives sur les moyens de subsistance des populations du monde entier.

Les États membres de la CARICOM se sont toujours associés à d'autres petits États insulaires en développement (PEID) pour faire face, avec toutes la force et la détermination possibles, aux défis liés à la durabilité dans le contexte de la crise climatique et se sont engagés à continuer d'appuyer un véritable partenariat mondial pour combattre les effets de ces conditions climatiques dévastatrices dans leurs dimensions les plus larges. À cette fin, tout récemment, lors de la quarantième réunion ordinaire de la Conférence des chefs de gouvernement de la CARICOM, qui s'est tenue à Sainte-Lucie en juillet dernier, les chefs de gouvernement ont réitéré

leur engagement ferme en faveur du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de ses objectifs de développement durable, en mettant un accent particulier sur l'objectif 14, qui vise à conserver et à exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines.

La CARICOM a pris note des réformes en cours au sein du système des Nations Unies, comme indiqué dans le rapport du Secrétaire général, pour faire face aux problèmes qui se posent aujourd'hui dans le monde et à ceux qui se poseront demain grâce à des réformes institutionnelles importantes au sein de l'Organisation visant à renforcer le système des Nations Unies, en adoptant de nouvelles pratiques de gestion et en développant de nouvelles capacités, dans le but de promouvoir les objectifs poursuivis au titre du Programme 2030. La CARICOM reconnaît que ces réformes sont indispensables à la mise en œuvre complète et efficace des mandats mondiaux en matière de développement adoptés par les États Membres, notamment le Programme de développement durable à l'horizon 2030, les Modalités d'action accélérées des petits États insulaires en développement (Orientations de Samoa), l'Accord de Paris, le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015-2030), le Programme d'action d'Addis-Abeba issu de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement et le Nouveau Programme pour les villes. Les mandats énoncés dans le Programme d'action d'Istanbul en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2011-2020 et le Programme d'action de Vienne en faveur des pays en développement sans littoral pour la décennie 2014-2024 revêtent également un caractère urgent.

La CARICOM note que la troisième Décennie internationale de l'élimination du colonialisme ne fait pas partie des mandats énoncés dans le rapport du Secrétaire général. La CARICOM tient à souligner que cette question centrale de la décolonisation demeure une tâche inachevée de l'ONU dans les Caraïbes et dans d'autres régions du monde, en vertu du Chapitre 11 de la Charte des Nations Unies, et qu'il convient d'intensifier les efforts visant à mettre en œuvre le mandat de décolonisation à notre époque.

Des mesures telles que l'Ensemble de règles de Katowice pour la mise en œuvre de l'Accord de Paris sur les changements climatiques, qui vise à aider les États Membres en matière de communication d'informations et de vérification pour les réductions d'émissions, sont un excellent exemple de l'appui institutionnel qu'il

faut pour faire avancer l'exécution des mandats de l'ONU. Le système de suivi du Cadre de Sendai, un système en ligne qui permet aux États Membres de suivre les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs au titre du Cadre en matière de réduction des risques de catastrophe, est un autre signe positif. Ces initiatives sont essentielles pour l'exécution efficace de ces mandats. À l'avenir, le rôle de mise en œuvre que joue le système des Nations Unies grâce à des approches institutionnelles similaires restera un élément incontournable pour faire des progrès.

La CARICOM prend note du mandat que les États Membres ont adopté pour repositionner le système des Nations Unies pour le développement afin de mieux appuyer la mise en œuvre du Programme 2030, et de la priorité accordée à la conclusion de partenariats institutionnels avec les principaux acteurs en matière de développement. À cet égard, la CARICOM se réjouit à la perspective de renforcer davantage sa collaboration avec le système des Nations Unies autour des questions de développement précises, notamment le développement durable, les changements climatiques, la sécurité, le développement humain, les soins de santé, l'éducation, les maladies non transmissibles, la gestion des élections, la criminalité et la sécurité, les statistiques, l'agriculture et la sécurité alimentaire. Cette coopération est conforme au cadre de collaboration prévu dans les résolutions pertinentes sur la coopération entre la CARICOM et l'ONU.

Les États membres de la CARICOM estiment qu'une ONU forte est indispensable pour faire respecter ces principes, tels qu'ils sont inscrits dans la Charte des Nations Unies elle-même, qui régit les relations entre les États. Nous considérons que ces principes sont sacro-saints. Par conséquent, c'est dans ce cadre que nous avons examiné minutieusement le rapport du Secrétaire général sur l'activité de l'Organisation, et nous sommes prêts à travailler en collaboration avec tous les États Membres et tous les organes de l'ONU afin d'atteindre les objectifs que nous avons collectivement fixés pour l'avenir.

M. Kpayedo (Togo) : J'ai l'honneur de m'exprimer au nom du Groupe des États d'Afrique. Cette déclaration s'aligne sur les remarques qui seront faites tout à l'heure par le Représentant permanent du Guyana au nom du Groupe des 77 et la Chine (voir A/74/PV.55).

Le Groupe des États d'Afrique félicite le Secrétaire général pour le travail qu'il a accompli et les progrès enregistrés jusqu'à présent et prend note de ses

engagements pour 2020. Le Groupe des États d'Afrique prend également note du rapport du Secrétaire général sur l'activité de l'Organisation, publié sous la cote A/74/1, et réitère son soutien aux diverses réformes et initiatives novatrices entreprises par l'Organisation sous sa direction.

Nous relevons dans ce rapport, qu'en dépit d'un certain nombre de progrès, nous sommes toujours confrontés à de multiples défis, comme le montre la situation internationale, fortement marquée par une insécurité croissante, la montée de l'extrémisme, les inégalités mondiales et d'autres défis liés au développement. Ces situations soulèvent la question du rôle de l'ONU en tant que principal garant du multilatéralisme. Le Groupe des États d'Afrique voudrait souligner plusieurs questions qui revêtent une importance particulière pour les pays africains. Nous espérons qu'ensemble, nous pourrions prendre des mesures concrètes et ambitieuses pour les aborder collectivement.

Tout d'abord, le Groupe des États d'Afrique voudrait réitérer son engagement à renforcer le multilatéralisme, qui est le seul moyen possible de garantir la résolution des problèmes liés à nos défis mondiaux collectifs. Nous saluons les réformes en cours de l'Organisation pour la rendre plus adaptée aux défis contemporains qui se complexifient et qui ont, entre autres, pour noms les changements climatiques les conflits armés, l'extrémisme violent, le terrorisme, les inégalités mondiales, la stagnation économique et la rareté et la dégradation des ressources. Pour le Groupe des États d'Afrique, l'ONU est la seule organisation la mieux placée pour faire face à tous ces fléaux, qui continuent de menacer les modestes progrès qui ont été accomplis dans la promotion du développement et la stabilité et de compromettre notre capacité à progresser davantage vers l'avenir. Relever ces défis nécessite d'assurer une participation et une contribution significatives de tous en vue de forger un véritable partenariat.

Deuxièmement, le développement durable est une priorité absolue pour le Groupe des États d'Afrique. Le développement durable est le seul moyen de lutter contre la pauvreté, le sous-développement et la dégradation de l'environnement, ainsi que l'insécurité. L'année 2020 est une année clef pour débiter la décennie d'action avant d'atteindre l'échéance de 2030. Le Groupe des États d'Afrique est heureux de constater que la réforme que le Secrétaire général a lancée devient une réalité, notamment en ce qui concerne la réforme

du système des Nations Unies pour le développement, qui sera essentielle pour accélérer les efforts de mise en œuvre des 17 objectifs de développement durable. Nous constatons que sur le pilier Développement, le repositionnement du système de développement des Nations Unies progresse grâce à la création de nouvelles générations d'équipes de pays et de coordonnateurs résidents, qui peuvent faciliter la mise en œuvre des objectifs de développement durable. La décentralisation est de plus en plus observée au niveau du pilier Gestion par la création de nouvelles structures de gestion, tandis que l'approche préventive gagne du terrain dans la résolution des conflits sur le pilier Paix et sécurité. Le Groupe des États d'Afrique convient que ces réformes ne pourront réussir que si nous, États Membres, nous engageons à coopérer, à agir ensemble par une solidarité active, comme le Secrétaire général l'a souligné à juste titre dans son rapport précité. Il peut compter sur le Groupe des États d'Afrique pour l'accompagner dans la mise en œuvre de ces réformes.

Troisièmement, le Groupe des États d'Afrique est profondément préoccupé par l'impact des changements climatiques sur les pays africains malgré la faible contribution du continent à ce phénomène. En effet, les pays africains continuent de subir des impacts importants et disproportionnés des changements climatiques, notamment la désertification, la sécheresse, les incertitudes agricoles et une incidence plus élevée d'événements météorologiques extrêmes. En outre, les changements climatiques contribuent aux conflits et à l'insécurité et menacent la capacité des pays africains à poursuivre un développement durable et à éliminer la pauvreté.

Nous appelons le Secrétaire général à placer l'action climatique au premier rang de ses priorités et nous nous réjouissons à la perspective de mettre en place des mécanismes de suivi efficaces suite aux initiatives lancées lors du Sommet sur l'action pour le climat, notamment celles bénéficiant à l'Afrique. Le Sommet sur la biodiversité et la Conférence des Nations Unies sur les questions relatives aux océans qui se tiendront en 2020 sont des dates clefs pour capitaliser les efforts consentis et élever encore l'ambition.

Quatrièmement, le Groupe des États d'Afrique se félicite qu'environ 109 millions de dollars du budget aient été alloués aux activités consacrées à l'Afrique. Nous pensons que les efforts visant à améliorer le cadre de partenariat entre l'ONU et l'Union africaine méritent d'être soutenus et renforcés. C'est pourquoi nous nous

félicitons de l'alignement des politiques économiques mondiales et des systèmes financiers sur les principaux programmes de développement de l'Afrique.

Le Groupe des États d'Afrique voudrait rappeler ici le rôle de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique et du Bureau du Conseiller spécial pour l'Afrique. Le Groupe estime que ces deux institutions peuvent jouer un rôle plus fort et plus efficace pour mieux suivre les engagements pris en faveur du développement de l'Afrique par le système des Nations Unies et les partenaires de développement.

En conclusion, le Groupe réitère son appui au Secrétaire général pour le succès du suivi des réformes qu'il a engagées et exprime son ardent souhait qu'une collaboration encore plus fructueuse entre l'ONU et l'Afrique soit une réalité.

M^{me} Juul (Norvège) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de faire la présente déclaration au nom des pays nordiques – le Danemark, la Finlande, l'Islande, la Suède et mon pays, la Norvège. Nous nous félicitons du nouveau format du débat d'aujourd'hui. Il est utile en termes d'efficacité et de pertinence de nos débats.

Je voudrais également remercier le Secrétaire général pour sa présentation des priorités pour 2020 et ses consultations avec les États Membres à ce sujet. Il peut compter sur le plein appui des pays nordiques. Je tiens également à le remercier d'avoir présenté un aperçu de tout un éventail d'activités et de défis dans le rapport sur l'activité de l'Organisation (A/74/1). Il s'agit d'une illustration concrète de la pertinence continue et de l'action de grande portée de l'Organisation des Nations Unies.

Les pays nordiques sont fermement convaincus que nous avons tout à gagner d'un ordre international fondé sur des règles, dans lequel le droit international, y compris les droits de l'homme, est respecté. L'ONU est au centre d'un tel système et nous continuerons d'y jouer notre rôle. Le Secrétaire général a expliqué ce qui est en jeu si nous ne le faisons pas. En l'absence d'un multilatéralisme efficace, nous ne pourrions pas réaliser le Programme de développement durable à l'horizon 2030 ou relever des défis tels que les changements climatiques, la pollution marine, la perte de biodiversité, les migrations clandestines et les nouvelles menaces à la sécurité. C'est pour cette raison que les pays nordiques maintiennent leur appui indéfectible à l'ONU. Pour nous, il s'agit d'un investissement dans l'ONU et dans le multilatéralisme.

Nous restons préoccupés par le fait que l'année dernière, l'ONU a été confrontée à une grave crise de liquidités. Cette crise a eu des répercussions négatives sur les opérations quotidiennes de l'Organisation et a été une source de vives préoccupations pour le personnel et les États Membres de l'Organisation. Cela nous rappelle l'importance qu'il y a pour les pays de s'acquitter de leurs obligations financières. Nous encourageons tous les États à verser leurs contributions dans l'intégralité, à temps et sans conditions.

Les pays nordiques appuient fermement le rôle de chef de file que joue le Secrétaire général en ce qui concerne la réforme de l'ONU et nous nous félicitons de l'accent mis sur cette question dans le rapport. Alors que nous entrons dans la décennie d'action, nous avons besoin d'équipes de pays des Nations Unies fortes et efficaces pour aider les pays à mettre en œuvre le Programme 2030. Nous savons que pour obtenir des résultats concrets, il faudra faire évoluer les mentalités à tous les niveaux. Nous nous sommes mis d'accord sur des réformes ambitieuses. Il faut maintenant les mettre en œuvre au niveau national. Nous devons écouter les parties prenantes pour savoir ce qui a fonctionné ou non et tirer des enseignements de leurs expériences, notamment en ce qui concerne la manière dont les réformes ont renforcé les liens entre les efforts de consolidation de la paix, d'aide humanitaire et de développement.

En plus de souligner l'importance du rôle normatif de l'ONU et de ne laisser personne de côté, l'action de l'ONU doit contribuer à réduire les inégalités et à promouvoir les droits de l'homme et les normes internationales. L'égalité des genres et le plein exercice de leurs droits fondamentaux par les femmes et les filles ont un effet multiplicateur pour parvenir à une croissance soutenue et inclusive, pour éliminer la pauvreté et pour parvenir au développement durable. Sur cette note, nous saluons les efforts entrepris par le Secrétaire général et son engagement en faveur de l'égalité des genres au sein du système des Nations Unies.

Concernant l'année 2020 et au-delà, nous partageons pleinement les vues du Secrétaire général quant à la nécessité de décloisonner les activités et de faire converger les différents piliers de l'action de l'ONU. En ce qui me concerne, en ma qualité de Présidente du Conseil économique et social, je collabore activement avec d'autres organes, du Conseil de sécurité à la Commission de consolidation de la paix en passant par le Conseil des droits de l'homme. Des échanges

réguliers entre la présidence de l'Assemblée générale et la présidence du Conseil économique et social sont également de plus en plus importants, compte tenu de nouveaux mandats communs que ces organes ont reçus de l'Assemblée générale, comme la séance plénière de la jeunesse et la réunion sur les pays les moins avancés.

J'accorde une grande importance à nos efforts conjoints pour mener les activités prévues au titre de la décennie d'action et obtenir des résultats concrets. Nous savons que les progrès dans la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 seront en grande partie fonction de notre capacité à mobiliser des ressources. C'est pourquoi le financement du développement est la principale priorité de la présidence du Conseil économique et social. Il faut également faire davantage pour améliorer la coopération entre l'ONU et la société civile ainsi que le secteur privé. Ces partenariats sont indispensables à la mise en œuvre du Programme 2030.

Les pays nordiques appuient fermement l'accent mis par le Secrétaire général sur la prévention des conflits, la médiation et le rétablissement de la paix. Nous rappelons que le maintien de la paix des Nations Unies doit rester un instrument adéquat et pertinent pour le maintien de la paix et de la sécurité internationales. Des efforts doivent être faits pour concrétiser l'initiative Action pour le maintien de la paix sur le terrain. Nous attendons avec impatience le prochain examen du dispositif de consolidation de la paix de l'Organisation des Nations Unies et nous espérons qu'il contribuera à renforcer davantage le rôle et les capacités de l'ONU en matière de prévention des conflits et de consolidation et de pérennisation de la paix.

Les pays nordiques estiment qu'il faut absolument donner la priorité aux droits de l'homme dans le cadre de la cohérence de l'action du système des Nations Unies. À cet égard, nous nous faisons l'écho des préoccupations du Secrétaire général :

« Il est préoccupant de constater que l'espace démocratique et civique tend à se réduire, dans un mouvement dont les premières victimes sont souvent les défenseurs et défenseuses des droits de la personne, le personnel de santé et les journalistes » (A/74/1, par. 4).

Il existe des liens évidents entre les violations des droits de l'homme et d'autres difficultés auxquelles la communauté internationale est confrontée. Si nous manquons à notre obligation de respecter, de protéger

et de réaliser les droits de l'homme, les efforts que nous déployons pour promouvoir le développement durable et la paix ont peu de chances d'aboutir. Nous souhaitons que cet aspect soit davantage pris en compte en 2020.

L'année dernière, le Secrétaire général nous a convoqués pour présenter des plans, et non pour faire des discours, en vue d'une action climatique concrète. Ces plans doivent désormais être mis en œuvre. Nous demandons au Secrétaire général de continuer à exercer des pressions politiques sur les États dans la perspective de la vingt-sixième Conférence des

Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Nous n'avons abordé que quelques questions aujourd'hui, mais il y en a beaucoup d'autres qui ont été évoquées dans le rapport et par le Secrétaire général ce matin. Alors que nous célébrons le soixante-quinzième anniversaire de l'ONU cette année, je tiens à assurer les membres que les pays nordiques sont prêts à être des partenaires fiables pour une ONU forte et à appuyer le Secrétaire général dans les efforts qu'il déploie dans tous les domaines.

La séance est levée à 12 h 55.